



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 14 mars 2022

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 08 mars 2022
Date de publication : 21 mars 2022

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUOTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAOUI, M. Timothée DRUET, Mme Nadine HERRMANN

Référence

22.14.03.10

Commission

Affaires Sociales, Familiales
et Scolaires

Objet

Ajustement de la carte
scolaire

Secrétaire de séance

M. Timothée DRUET

Rapporteur

Mme Nathalie JEANNET

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Mathieu BERTHAUD à M. Alexandre DOUZENEL (DCM 22.14.03.01 à DCM 22.14.03.06)
M. Jean-Pierre CUINET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER
Mme Christine MUGNIER à M. Jean-Pascal FICHÈRE

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Catherine DEMORTIER (DCM 22.14.03.18)

La Ville de Dole est cartographiée en secteurs scolaires.

L'organisation et les effectifs des écoles de Dole dépendent de cette sectorisation.

Après concertation avec les services de l'Éducation Nationale, il convient aujourd'hui d'ajuster la limite entre les secteurs des écoles Saint Exupéry et Sorbiers.

Il est proposé une modification de la limite entre les 2 secteurs de scolarisation qui permettrait de rééquilibrer les effectifs scolaires.

Ainsi, les rues suivantes, aujourd'hui sur le secteur école des Sorbiers basculeront sur le secteur Saint Exupéry :

- rue du Dauphiné
- rue Georges Guynemer
- rue du Maréchal Leclerc
- avenue du Maréchal Foch

Cette modification permettra à moyen terme de faire baisser les effectifs de l'école des Sorbiers qui ne peut plus, au vu des locaux existants, accueillir plus d'enfant.

De plus, l'enjeu est de maintenir les effectifs sur l'école Saint Exupéry, qui va faire l'objet d'une reconstruction dans les années à venir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'ajustement de la sectorisation à compter de la rentrée scolaire de septembre 2022, comme indiqué sur la carte en annexe de la présente délibération.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Éducatives/Affaires Scolaires
- Éducation Nationale/Inspection de Dole

Fait à Dole, le 14 mars 2022.

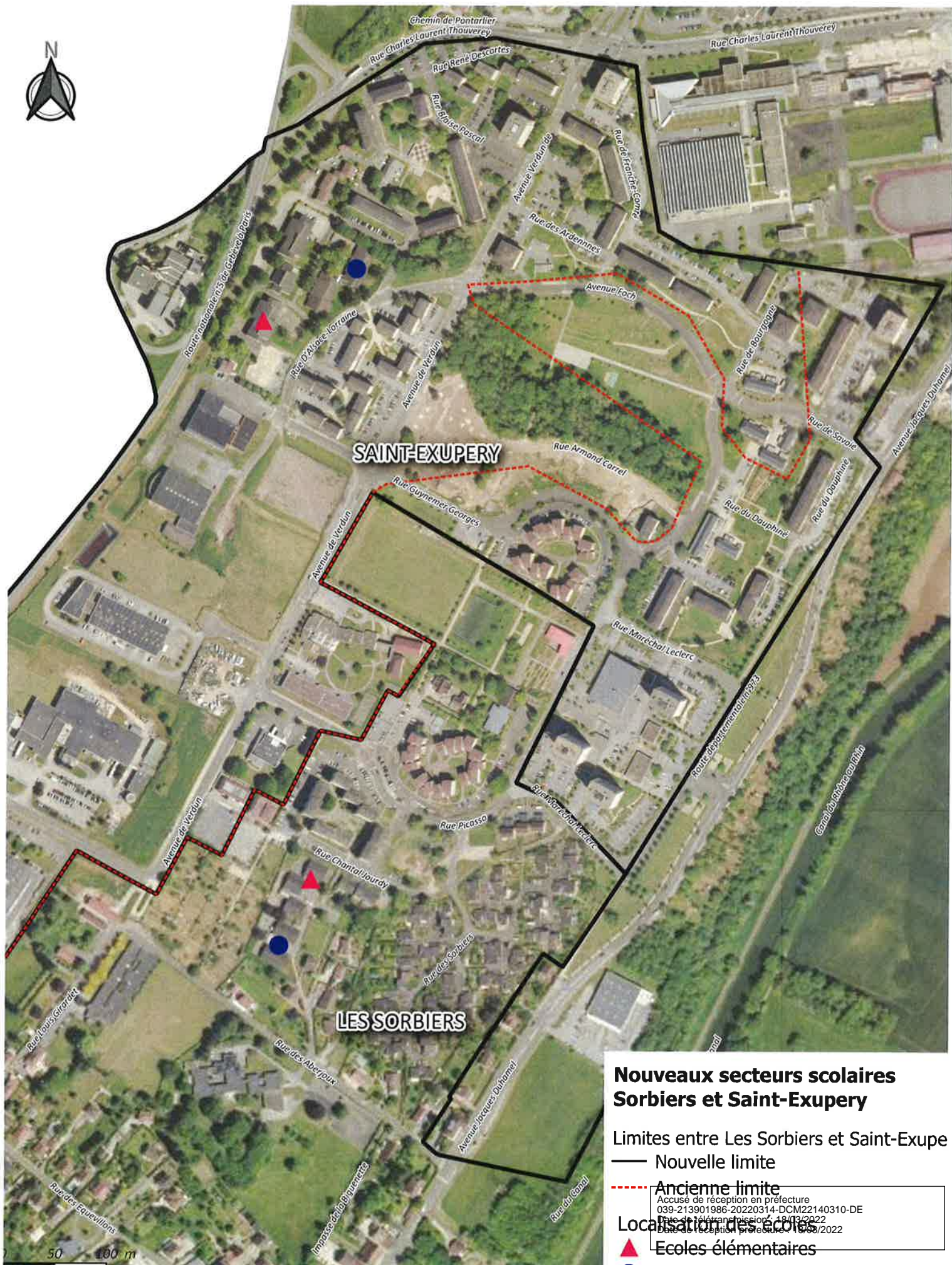
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Jean-Baptiste GAGNON



Nouvelle limite entre les secteurs scolaires Saint-Exupery et Sorbiers - 2022



Nouveaux secteurs scolaires Sorbiers et Saint-Exupery

Limites entre Les Sorbiers et Saint-Exupe

— Nouvelle limite

- - - - - Ancienne limite

Localisation des écoles
Accusé de réception en préfecture
 039-213901986-20220314-DCM22140310-DE
 13/03/2022
 Date de réception en Préfecture: 13/03/2022

▲ Ecoles élémentaires

